

BALAZUC

*Ardèche, canton Vallon-Pont-d'Arc,
arrondissement Largentière, 337 habitants
I.S.M.H 1927*



1

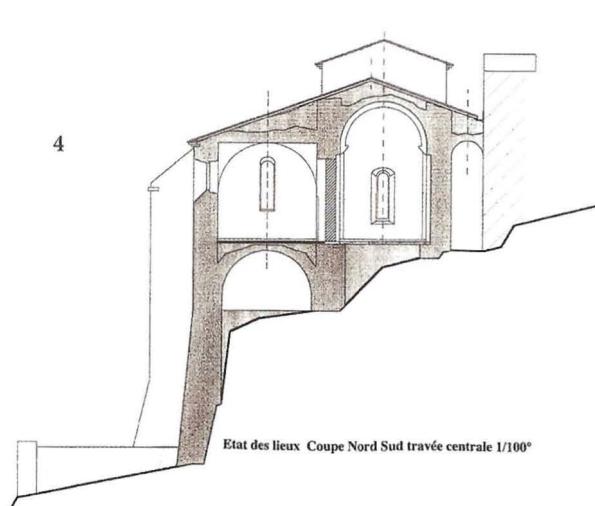
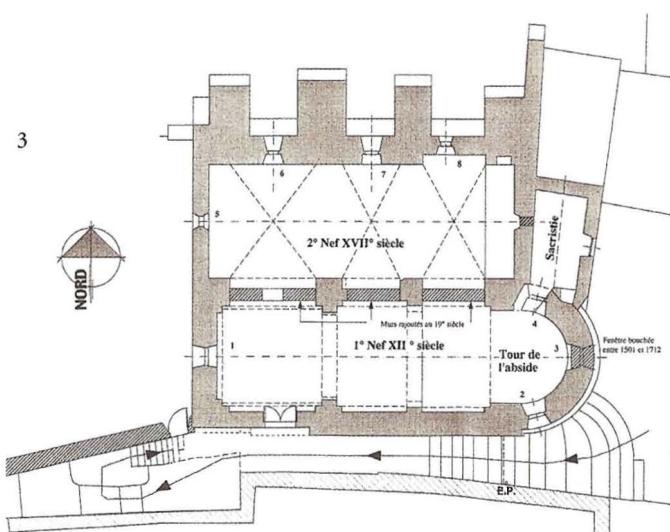
2

L'ÉGLISE ROMANE DE BALAZUC, dédiée à sainte Madeleine, est située dans la partie basse du village ; elle est entourée de constructions anciennes, mais elle demeure assez discrète dans le paysage.

À l'époque celte, Balazuc aurait été un lieu dédié au culte solaire. Un temple païen existait sans doute sur le promontoire formant le soubassement de cette église romane. Du IV^e au VIII^e s., les invasions barbares et sarrasines auraient laissé des traces à Balazuc.

Balazuc (Ardèche)
Église Sainte-Madeleine

1. Vue d'ensemble du chevet
2. Vue de la tour est
3. Plan
4. Coupe transversale nord-sud





Balazuc (Ardèche)
Église Sainte-Madeleine
1. Clocher-peigne surplombant
le village

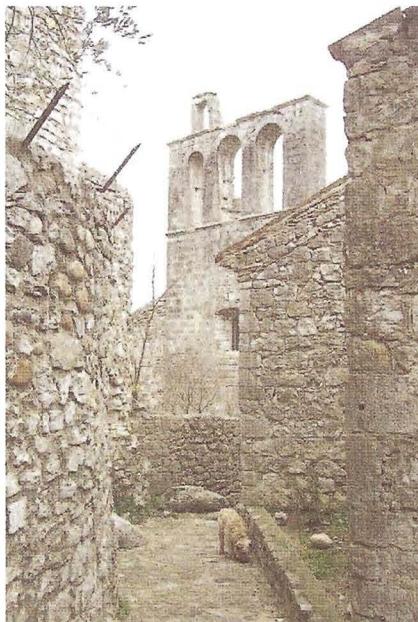
En 1096, le seigneur de Balazuc, Pons, fait bénir ses armes avant de partir pour la première croisade sous « la voûte sacrée de l'humble sanctuaire », situé vraisemblablement à l'emplacement de l'église romane actuelle qui n'était pas encore construite.

En 1501, Claude de Tournon, évêque de Viviers, envoya le procureur général Louis Rostang en visite canonique, afin de vérifier sur place si les règles de la foi et la discipline religieuse étaient appliquées, de s'assurer de l'état des ornements sacerdotaux et d'examiner aussi les autels. Le grand autel de l'église de Balazuc s'avéra non consacré, tandis que les verrières, derrière ce dernier, étaient brisées. Lors d'une visite en 1712, il est mentionné que l'autel en noyer est orné d'un devant d'autel en cuir doré.

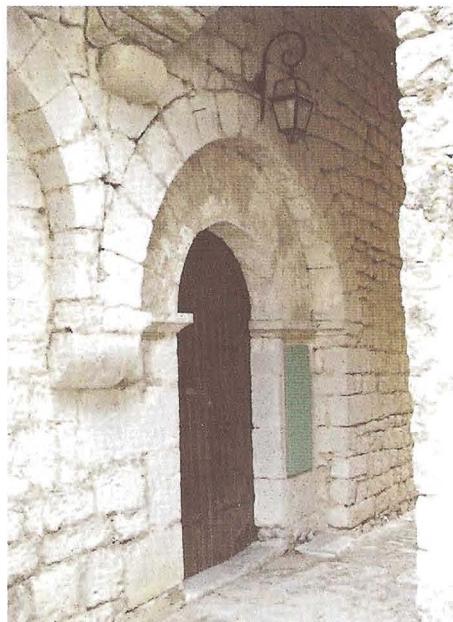
La particularité de l'église de Balazuc tient au fait qu'elle comporte deux nefs, l'une datant du XII^e s., l'autre du XVII^e siècle. L'entrée de l'édifice se fait par un portail latéral au sud, très sobre, donnant sur une étroite rue voûtée.

Le clocher-peigne, élevé au XVII^e siècle, était garni jusqu'en 1895 de « trois bonnes cloches » qui seront à cette date placées dans la nouvelle église, l'évêque de Viviers trouvant l'église romane « très petite, très irrégulière, d'accès difficile et peu agréable ». Mais la décision de désaffection de l'ancienne église, relevant de l'évêque, ne sera jamais prise. Quant à l'abside, elle s'inscrit dans une tour des remparts de la petite cité.

À l'intérieur, la première nef est très dépouillée, longue d'environ 15 m et large de 4,50 m. Elle n'a ni transept, ni bas-côtés, ni colonnes, ni sculptures, elle est dans le plus pur style roman. Elle comporte trois travées et se termine par une abside en hémicycle, voûtée en cul-de-four. La voûte en berceau est consolidée par des arcs doubleaux retombant sur des pilastres. Vers 1950, la pierre d'autel a été extraite du sous-



2



3



4

sol de l'abside. À une certaine date, une statue-colonne de la Vierge, en pierre, haute de 66 cm, était placée dans la nef. Elle a été retirée pour des raisons de sécurité.

La deuxième nef, construite au XVII^e s., en raison de l'accroissement des paroissiens, ne fait que 12,60 m de long, mais elle est plus large (5 mètres) que la première. Le chevet est plat et l'ensemble est couvert de voûtes d'arêtes.

L'autel est une pierre rectangulaire à même le sol ; il pourrait s'agir de la seconde pierre d'autel de la première nef qui a été remplacée par celle retrouvée dans le sous-sol.

La transformation de ce sanctuaire en salle de réunion et de spectacles a entraîné la séparation des deux vaisseaux.

La Sauvegarde de l'Art français a accordé 10 000 € pour la restauration de la maçonnerie et des toitures en 2007.

Gabrielle de Talhouët

2. Clocher-peigne de la façade occidentale

3. Portail sud

4. Autel